



Aix, le 24 octobre 2006

Serge NARDELLI
Représentant syndical national au CCE
Portable : 06 12 94 52 69

à

André CHALUS
Président du CCE
CASINO CAFETERIA
63, Rue de la Montat
42008 SAINT-ETIENNE

OBJET : QUESTIONS DE LA CFDT POUR LE CCE DU 9 NOVEMBRE 2006

Monsieur le Président,

Veillez prendre connaissance des questions de notre Organisation Syndicale pour le CCE ordinaire :

- Quelles sont les dernières informations et décisions à ce jour depuis l'annonce du MANDAT de vente de la société ?
- Nous vous demandons de nous informer et de nous communiquer les documents économiques, le descriptif et le détail, ainsi que le montant global des aides publiques à la restauration que touche l'entreprise pour les salariés et non pas uniquement le coût de la masse salariale.
- Nous vous demandons à ce que des consignes strictes soient données aux chefs d'établissements, pour faire respecter **l'équipement des chaussures de sécurité à tous les salariés dans toutes les cafétérias de l'entreprise.** Nous demandons la communication de l'information que vous allez transmettre à tous les chefs d'établissements à l'ensemble des Délégués du Personnel, des Délégués Syndicaux et des Délégués Syndicaux Centraux.
- Nous renouvelons notre demande officielle pour que la planification des horaires de l'encadrement soit faite sur les horaires collectifs pour affichage à vue, conformément aux dispositions réglementaires en droit du travail sur le contrôle de la durée du travail.
- Nous renouvelons notre demande de nous transmettre tous **les Accords d'Entreprise à jour et complets** à tous les Représentants du Personnel conformément et au respect du code du travail dans des délais raisonnables.

Vous en souhaitant une bonne réception.

Recevez, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le Représentant Syndical National
Serge NARDELLI

Copie : Inspection du Travail
Fédération / Membres CFDT du CCE